

Réunion du lundi 5 septembre 2016

1) Les enfants auront-ils des informations concernant cette réunion ?

- La réunion concernent les adultes. L'objectif des exercices qui seront effectués à l'école sera exposé et discuté avec les plus grands des élèves. Le but est de donner des réflexes aux enfants. Les échanges se feront avec un vocabulaire adapté en fonction des âges. En effet, au niveau des PS/MS, ces exercices prendront la forme de jeu et selon les consignes de l'inspectrice d'académie, le vocabulaire « de grand » tel que terrorisme, attentat pour cette tranche d'âge n'est pas à utiliser.
- Un exercice sera réalisé avant les vacances de la Toussaint. Les familles seront prévenues à travers le cahier de liaison de l'enfant.

2) Que faire si une personne extérieure à l'école aperçoit une personne suspecte entrer dans l'établissement scolaire ?

- Téléphoner à l'école ou à la cantine pour les prévenir
- Contacter la gendarmerie.
- Prendre contact avec la mairie qui connaît le numéro de portable de Mme La Directrice.

Même si il est complexe de répondre à cette question, chacun doit faire appel à son bon sens.

3) Existe-t-il une alarme qui différencie un incendie d'une intrusion afin de sensibiliser et prévenir le personnel?

A ce jour, le groupe scolaire ne dispose pas de plusieurs signaux d'alarme ce qui peut effectivement interroger.

- Si la menace ne touche pas l'école de Bignoux mais est davantage une alerte à plus grande ampleur (nationale, d'autres communes...) alors un SMS sera envoyé à La Directrice. La préfecture donne l'alerte aussi par le biais de la mairie qui diffuse à son tour l'information par des moyens étudiés par la commune (ex mégaphone).
- Si la menace est une intrusion dans l'école de Bignoux, alors plusieurs questionnements sont à étudier comme par exemple la pertinence d'alarmer par un signal sonore si l'intrus se trouve déjà au sein de l'école.

Une réflexion se fait actuellement par le personnel enseignant et par la commune.

4) Qu'en est-il du protocole pour les sorties des élèves à l'heure du déjeuner ?

- Mme Colin précise que cela fonctionne comme les autres années excepté pour l'ouverture du portillon. En effet, l'enseignant arrivant le premier au portillon gèrera son ouverture (plus Nadine). Cette organisation permet de contrôler les entrées à l'école des parents qui récupèrent toujours les élèves de PS/MS à la porte de leur classe.

5) Qu'en est-il du confinement longue durée au sein des classes ?

- Les exercices réalisés en ce début d'année ne concernent pas ce confinement. De plus, la possibilité du confinement a été déjà étudiée l'année passée à travers le PMSS. Ce protocole reste consultable dans le compte rendu du conseil d'école de l'année scolaire 2015-2016.

Pour rappel, la Mairie doit fournir des packs d'eau pour les enfants. La nourriture n'a pas été évoquée.